Décembre 2015 - n° 17

Hénin-Beaumont c'est vous !

Le magazine municipal qui parle de Vous



Pour les fêtes : J'achète à Hénin-Beaumont

sommaire

ÉTAT-CIVIL p. 2
ÉDITO DU MAIRE p. 3

ACTUALITÉ P 4-12
Hommage aux victimes des attentats de Paris p. 4-5
Pôle entreprendre p. 6-7
Marché de Noël p. 8-9
Manifestations de novembre p. 10-11
Fête de la Sainte-Barbe & plan de circulation p. 12

CULTURE ET PATRIMOINE P 13-15
Spectacle de pirates & concert de Noël de l'École de musique p. 13
Les Voix de novembre & restauration de la statue de Sainte-Barbe p. 14
Actus de l'Escapade & coups de coeur p. 15

SPORT P 16-17
Football club féminim p. 16
Course de la Sainte-Barbe, le service des Sports et le handicap & l'actu de l'Atrium p. 17

JEUNESSE ET SCOLARITÉ P 18-19
Rénovation des écoles Blum et Mollet & CAJ p. 18
Marchés de Noël dans les écoles & tournée de Saint-Nicolas p. 19

SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ ET ASSOCIATIONS P 20-24
Téléthon p. 20
Conseils citoyens & FPH p. 21
Lions club & activités culturelles au Foyer Pasteur p. 22
Association « Mon espoir, ma liberté » & Amicale laïque p. 23
Plan grand froid et journée internationale des personnes handicapées p. 24

TRAVAUX ET CADRE DE VIE P 25-28
Installation de radars pédagogiques p. 25
Les travaux dans votre quartier p. 26
Nos agents ont du talent ! p. 27
Bilan 2015 du Service Cadre de vie p. 28

VOS COMMERÇANTS P 29-30
MD Automobiles p. 29
Atelier de cordonnerie p. 30

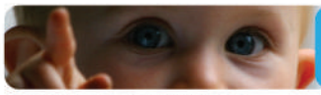
INFOS PRATIQUES P 31
Elections régionales

DROIT DE REPONSE p.32
MOTS CROISÉS p.33
TRIBUNES POLITIQUES p.34
AGENDA p. 35

Hénin-Beaumont c'est vous !

Le magazine municipal qui parle de Vous

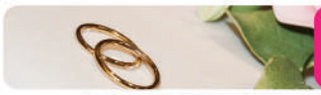
État-civil octobre-novembre



Ils sont nés

La Municipalité leur souhaite la bienvenue

ALGUNERHAN Aleyna, ANOIAISS Manuel, BOUDALIEZ Jana, BOUZIANE Caméllia, BUIRETTE Mélya, CODINO Linna, COQUERELLE Alexia, DASSONVILLE Victor, DELABROYE Zoé, DELBARRE Julya, DELROCHE DUBOIS Maëlys, DESCAMPS Naolyne, DEWEZ Pauline, DISLAIR CONSTANT Lee-Nayah, DUTERTRE Léo, FAUCHERAND GEORGE Mathyas, FAUQUEUR Noham, FOUREZ Thybault, GIVERT Imran, HERBAUT Julianna, HERMANT Maxime, JONCKEERE Enora, JORION Emma, JOVET Imran, KHEDIM Kenza, LEFRERE Clément, LEKEUX Yannis, LEPRINCE Eléna, LOQUET June, MONET Jules, MOPTY Thaïssa, PILLAIN Ophélie, RIGAUT Elsa, ROUZE Lucas, SAÏD Issam, SCADUTO Sacha, SCHANDEL Loucenzo, STEPCZYNSKI Jade, SUJKOWSKI Izia, THORIGNY Lola, THYSTERE Dani, WRAZIDLO Basile, ZIELINSKI Axel.



Ils se sont dit « Oui »

La Municipalité leur présente ses félicitations





DEMELIN Julien et WROBEL Sonia (1),
DEPREZ Alain et CASIER Catherine (2),
HABIBI Aurélien et CIGAN Alix.



Ils nous ont quittés

La Municipalité s'associe à la tristesse des familles

BEDJ BEDJ Ahmed, BOBAN Gustave, CARLIER (née BEDDELEEM) Denise, CAZIN André, CHEVALIER (née GUYOT) Paulette, COLON (née NIEDERMAYR) Jeanne, DECOCK (née DHZYNAUT) Mathilde, DEGRUGILLIERS (née ROUCOURT) Angélique, DELEVALLE (née DUPONT) Denise, DEPRETZ Guy, DEROEUX Marcel, DUGARDIN Albert, FAUVET (née MASSELOT) Joëlle, GLIBERT (née LEKEUX) Raymonde, HERION Emile, JOURDAN Marcel, KWIATKOWSKI (née LABEDSKI) Martha, LABBE (née FIEGLER) Annie, LELORNE Jean, LOUART François, MACKE Gérard, MARQUETTE Gilbert, MONIEZ Hervé, MORNAVE (née DIVRECHY) Liliane, MURAWSKI Jan, PERKON Michel, PLACHEZ Daniel, ROUSSETTE Cédric, RULENCE (née GAUCHARD) Fabienne, SAGNIEZ (née MAJCA) Janina, SAÏU Michel, SANTY Omer, SIARKA Jean-Claude, TOMASZEWSKI (née ZIELINSKI) Héléna, TRITSMANS (née DUBOIS) Raymonde, VAHE (née MASCART) Madeleine, WAWRZINCZYK Joseph.

Édition : Mairie d'Hénin-Beaumont - 03 21 74 87 00 . **Direction de la publication :** Bruno Bilde. **Rédaction et conception graphique :** Service communication HB. **Photos :** Service communication HB et fotolia.com. **Impression :** RC 378 454 300 ISSN en cours. Dépôt légal à parution. Ne pas jeter sur la voie publique

Liberté ! Liberté chérie !

Le 6e couplet de *La Marseillaise* est plus que jamais d'actualité... La liberté constitue une valeur fondatrice de notre République et, pour les citoyens que nous sommes, la première des libertés est la sécurité.

Depuis des mois, cette liberté nous est déniée par des fanatiques religieux... Les attentats perpétrés à Paris le 13 novembre ont fait 130 victimes et des centaines de blessés. Ces actes odieux succèdent à ceux qui se sont déroulés sur notre sol en 2015 : attentats contre *Charlie-Hebdo* et un hypermarché casher, meurtre d'une jeune femme lors d'un attentat raté contre des églises, décapitation d'un patron de PME, attaque contre les voyageurs d'un train Thalys...

Par leur obsession à ouvrir nos frontières sans restriction ni contrôle, leur refus de désigner l'ennemi par son nom, leur volonté de minorer la montée des violences dans notre pays et leur inaction, nos gouvernants, pourtant chargés de la sécurité des Français, portent aujourd'hui une lourde responsabilité.

A Hénin-Beaumont, la solidarité et l'esprit de concorde nationale ne sont pas un vain mot : vous l'avez prouvé par votre présence lors du recueillement organisé devant l'hôtel de ville et le lendemain, où vous avez été plus d'un millier à venir déposer une bougie en mémoire des victimes de Paris.

Nous partageons le sentiment d'appartenance à un pays riche d'une histoire bimillénaire, la reconnaissance envers nos anciens, le souci de protéger les faibles, la volonté d'assurer à chacun la place qu'il mérite dans la société, le désir d'offrir à nos enfants les conditions de leur épanouissement et, par-dessus tout, une farouche détermination à préserver notre liberté de penser et de vivre comme nous l'avons décidé.

Au nom de la majorité municipale, des Héninois et des Beaumontois, j'assure de ma compassion les familles des victimes et remercie les forces de police et de gendarmerie, les pompiers, ainsi que les personnels hospitaliers qui, par leur implication et leur courage, ont sauvé de nombreuses vies.

Restons debout, restons Français, restons libres !

Votre maire,
Steeve Briois



Cérémonie du 11 novembre 2015 à Beaumont



La peine et la colère

Quelques heures après l'ignoble attentat commis par les djihadistes de l'Etat islamique contre d'innocents Parisiens dont le seul « tort » était à leurs yeux de profiter de quelques instants de détente, Les Héninois et les Beaumontois ont répondu en nombre à l'appel lancé par la Municipalité et les associations patriotiques.

Réunies devant l'hôtel de ville, plus de 350 personnes ont partagé durant de longues minutes silencieuses leur peine pour les victimes et leurs proches. Tous avaient en mémoire la cérémonie similaire organisée en début d'année après les attaques contre *Charlie-Hebdo* et une épicerie casher ; tous craignent que ces actes et leurs conséquences deviennent le quotidien de notre pays ; mais tous refusent cette fatalité.

Par leur présence, les habitants d'Hénin-Beaumont ont non seulement démontré leur solidarité envers les Parisiens touchés par ce drame, mais ont surtout adressé un message d'espoir et de détermination : ils ne s'inclineront pas face au fanatisme religieux !







L'opposition parasite l'hommage en organisant une contre-manifestation

Alors que la gravité de la situation exigeait de chaque citoyen qu'il fasse taire ses convictions partisanes, les membres de l'opposition ont mis en place une contre-manifestation bassement politicienne, afin de contrecarrer l'hommage solennel et officiel dû aux victimes des attentats. Les Héninois et Beaumontois ont tourné le dos à cette nouvelle provocation, seule une poignée de personnes ont fait le déplacement... Les habitants de la ville qui l'ignoraient le savent désormais : ces élus ne respectent rien !







Le temps du recueillement

Après l'hommage immédiat rendu la veille aux victimes des attentats de Paris, la Municipalité tenait à permettre aux Héninois et Beaumontois qui n'avaient pu assister à celui-ci de se recueillir. Dès 18 h, une longue procession d'anonymes empruntait les marches du perron de l'hôtel de ville afin de venir y déposer une bougie.

Plus de 1000 personnes, dont de nombreux enfants visiblement incrédules devant la violence aveugle des terroristes, ont voulu témoigner, par ce geste, de leur communion d'esprit avec les familles des 130 personnes décédées. Puissent ces bougies, symbole de cette flamme de volonté qui brûle en chacun des Français ayant en commun les valeurs de notre République, éclairer longtemps l'âme de celles et ceux qui étaient présents.





J'achète à Hénin-Beaumont

PÔLE ENTREPRENDRE : AU SERVICE DU COMMERCE, DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI

Récemment créé, le Pôle entreprendre a vocation à soutenir le commerce à Hénin-Beaumont. Outre la réorganisation des marchés, avec notamment une diversification de l'offre destinée à permettre la représentation de certains métiers et produits (boucherie chevaline, fromagerie…), son responsable, Christophe Meurisse, a pour objectif de trouver des investisseurs et repreneurs d'activités sur l'ensemble du territoire de la commune, afin de pérenniser le tissu commercial existant, puis de l'étendre.

Pour cela, il peut notamment s'appuyer sur un « manager de centre-ville » à l'écoute des attentes et besoins des commerçants de l'hyper-centre.

Prendre en considération tous les intervenants du champ économique

Soucieuse de favoriser le développement économique de la ville, la Municipalité a également décidé d'organiser des rencontres régulières – petits-déjeuners débats, séminaires, visites – avec les acteurs concernés.

Ces échanges entrent dans une stratégie globale visant à valoriser une offre locale attractive : situation géographique au cœur du Bassin minier, disponibilité de bâtiments et terrains communaux, compétences des demandeurs d'emploi de la ville.

La nécessité de redynamiser le commerce à Hénin-Beaumont représente une priorité pour la Mairie, qui œuvre pour créer et entretenir une synergie entre les forces vives de la ville : commerçants, grandes enseignes, artisans, unions commerciales, professions règlementées…

Etroitement imbriqués, ces engagements incarnent les prémices d'un cercle vertueux dont les bienfaits économiques pourraient rapidement apparaître. La présence d'un plus grand nombre de commerces et d'entreprises contribuera en effet à créer de la richesse (achat de terrains et bâtiments, versement de la contribution foncière des entreprises – ex taxe professionnelle), soit une ressource supplémentaire que la Ville pourra réinjecter dans l'amélioration du cadre de vie ou l'aide apportée au commerce. Autant d'investissements de nature à attirer de nouveaux entrepreneurs…

Faciliter le recrutement

Au cœur de la problématique économique, l'emploi fait lui aussi partie intégrante des compétences du Pôle entreprendre. En mettant en relations recruteurs et demandeurs d'emploi, la Ville joue un rôle essentiel de facilitateur de recrutement.

En témoignent les journées organisées en partenariat avec des agences d'intérim ou l'embauche de plusieurs Héninois et Beaumontois à l'occasion de l'installation d'enseignes en centre-ville et dans les zones commerciales. Cette action de la Municipalité vient en complément des dispositifs existants et constitue pour les personnes en situation de chômage un atout appréciable.

GRAND JEU CONCOURS
QUINZAINE COMMERCIALE
DU 4 AU 22 DÉCEMBRE

La Municipalité, en partenariat avec l'Union commerciale, organise sa première quinzaine commerciale « J'achète à Hénin-Beaumont », du vendredi 4 décembre au lundi 21 décembre à 18 h.

Plus de 80 commerçants participent à cette opération, avec de nombreux lots à gagner lors d'une tombola : voyage à Eurodisney pour 4 personnes, 1 télévision 110 cm, 1 tablette tactile, 2 vélos, des places de football, 100 paniers garnis et 150 chèques cadeaux à dépenser chez vos commerçants. A chaque passage chez vos commerçants labellisés « J'achète à Hénin-Beaumont » – dont le nom figure sur la page Facebook du même nom et qui sont reconnaissables à l'autocollant apposé en vitrine –, ceux-ci indiqueront sur votre carte le montant de vos achats ; une fois atteinte la somme de 150 €, déposez votre coupon à l'accueil de la mairie ou sur le stand municipal au marché de Noël.



RENCONTRE AVEC ...
CHRISTOPHE MEURISSE, RESPONSABLE DU PÔLE ENTREPRENDRE

Jusqu'ici responsable de la Maison du commerce, Christophe Meurisse, développeur économique de 37 ans, est aujourd'hui chargé de mettre en place l'un des projets issus du programme de campagne de l'équipe municipale élue en mars 2014, le Pôle entreprendre.

1 / Quel est le parcours professionnel qui vous a amené à rejoindre la Ville d'Hénin-Beaumont ?

Titulaire d'une expérience de 13 années dans l'accompagnement des entreprises et le développement économique, résidant à Hénin-Beaumont, j'ai répondu en juillet 2014 à l'offre d'emploi que proposait la Municipalité. Celle-ci correspondait à mon parcours mais surtout aux besoins d'une commune longtemps délaissée sur le volet économique. J'ai été agréablement surpris par la ligne directrice proposée, dans laquelle on retrouvait de la cohérence, du pragmatisme et une réelle volonté de faire revivre économiquement la ville centre de la communauté d'agglomération.

2 / Dans quelle situation le tissu économique et commercial de la ville se trouvait-il à votre arrivée ?

Le tissu économique local est très riche par son étendue, sa diversité et sa qualité. Toutefois, aucune cohérence d'actions et de perspectives ne dessinait les contours d'un développement économique favorable. Nous disposons pourtant de deux marchés hebdomadaires avec plus de 200 commerçants, d'un commerce de proximité nourri de plus de 120 enseignes indépendantes étendues en cœur de ville, sur Beaumont et dans les divers quartiers de la commune, de nombreuses enseignes nationales implantées dans l'un des plus grands centres commerciaux de France, mais également d'un tissu industriel issu de notre histoire. Le premier travail consistait à rencontrer les représentants du monde économique ; non pas pour leur faire des promesses mais pour les inviter à construire le développement économique de la ville pour les années à venir.

3/ Quel était alors l'état des relations avec le monde économique ?

Lors de nos premiers contacts, il y avait beaucoup de questions, d'attentes et une envie. Par un travail de proximité et de pragmatisme, un climat de confiance s'est installé progressivement pour mettre en place des actions concrètes. Le développement économique ne se décrète pas : il se co-construit avec les acteurs de terrain.

4 / Comment attirer les clients en cœur de ville ?

Inciter les habitants du territoire à (re)découvrir le centre-ville, son offre commerciale, ses 1200 places de parking gratuites, ses enseignes incontournables est primordial. Pour cela, il faut une unité et des actions récurrentes pour mettre en valeur l'originalité, les services proposés, la qualité et la diversité proposés par les commerçants du cœur de ville. Dans ce but, des actions associant les commerçants sont organisées afin de les rendre ambassadeurs d'un tissu économique dynamique et accueillant. Le Marché de Noël, la Fête du terroir, le Salon de la Pologne, Le Salon du mariage... sont autant d'animations qui contribuent à mettre en exergue la qualité et la diversité des commerçants locaux. La portée de ces événements permet de générer des flux de nouveaux clients potentiels en ville. Aux commerçants de saisir les opportunités et de les fidéliser !



DU 7 AU 11 DÉCEMBRE 2015

LE BUS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE
IL ARRIVE PRÈS DE CHEZ VOUS !

Vous êtes salarié(e), vous voulez changer de vie ?

Vous êtes demandeur d'emploi, vous voulez créer votre propre emploi ?

Quels sont vos droits ? comment s'y prendre ?

Mardi 8 décembre
Allée Kennedy à Hénin-Beaumont
(devant le CCAS)

www.bge-hautsdefrance.fr

Encore des nouveautés pour le marché de Noël !

L'édition 2014 du marché de Noël avait connu un succès sans précédent, grâce notamment à la mise en place de nouvelles animations. Celles-ci seront reconduites cette année, avec quelques nouveautés proposées par la Municipalité en association avec les associations.

La patinoire qui vous a tant plus l'an dernier sera bien entendu là, et vous vibrerez encore lors de la spectaculaire descente en tyrolienne du Père Noël !

Le programme :

Du 11 au 21 décembre :
- Maison du Père Noël
- Village des Schtroumpfs
- Présence du Père Noël et photos offertes par la Municipalité
- Exposition de miniatures et crèche dans le hall de l'Hôtel de ville

Vendredi 11 décembre :

9 h-12 h sur le marché : distribution de sacs de bonbons et de chocolat, à l'initiative des commerçants non sédentaires

18 h-21 h :
- Inauguration du marché de Noël
- Distribution de bonbons par la mascotte bonhomme de neige
- Photos avec le Père Noël
- Troupe déambulatoire des Pères Noël
- Maquillage pour enfants, sculpture sur ballons, jonglerie (Les Arts Team)

Samedi 12 décembre :

15 h-21 h :
- Distribution de bonbons par la mascotte bonhomme de neige
- Photos avec le Père Noël
- Maquillage pour enfants, sculpture sur ballons, jonglerie (Les Arts Team)

19 h : Concert de Noël de la chorale Moniuszko de Dourges, dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville

Dimanche 13 décembre 2015 :

15 h-20 h :
- Distribution de bonbons par la mascotte bonhomme de neige
- Photos avec le Père Noël
- Maquillage pour enfants, sculpture sur ballons, jonglerie (Les Arts Team)

15 h-19 h : caricaturiste

19 h : spectacle de jonglage, de bolas et artifices devant l'hôtel de ville

Lundi 14 et mardi 15 décembre :

16 h-20 h :
- Distribution de bonbons par la mascotte bonhomme de neige
- Photos avec le Père Noël
- Maquillage pour enfants, sculpture sur ballons, jonglerie (Les Arts Team)

Mercredi 16 décembre :

16 h-20 h :
- Distribution de bonbons par la mascotte bonhomme de neige
- Photos avec le Père Noël
- Maquillage pour enfants, sculpture sur ballons, jonglerie (Les Arts Team)
- Troupe musicale des lutins
- Caricaturiste

Jeudi 17 et vendredi 18 décembre :

16 h-20 h :
- Distribution de bonbons par la mascotte bonhomme de neige
- Photos avec le Père Noël

16 h-21 h : maquillage pour enfants, sculpture sur ballons, jonglerie (Les Arts Team)

Samedi 19 décembre :

15 h-21 h :
- Distribution de bonbons par la mascotte bonhomme de neige
- Photos avec le Père Noël
- Maquillage pour enfants, sculpture sur ballons, jonglerie (Les Arts Team)

15 h-19 h : caricaturiste

16 h : démonstration de danse par l'association Body Dance, devant l'hôtel de ville

17 h 30 : spectacle de jonglage, bolas et artifices, devant l'hôtel de ville

Dimanche 20 décembre 2015 :

15 h-21 h :
- Distribution de bonbons par la mascotte bonhomme de neige
- Photos avec le Père Noël
- Maquillage pour enfants, sculpture sur ballons, jonglerie (Les Arts Team)

15 h-18 h : parade musicale

15 h-19 h : caricaturiste

18 h : descente du Père Noël en tyrolienne, RDV devant le perron de l'hôtel de ville

Lundi 21 décembre :

16 h-20 h :
- Distribution de bonbons par la mascotte bonhomme de neige
- Photos avec le Père Noël
- Maquillage pour enfants, sculpture sur ballons, jonglerie (Les Arts Team)





MARCHÉ DE NOËL

A- Maison du Père Noël
B - Village des Schtroumpfs
C - Chapiteau des associations
D - Père Noël géant
E - Carrousel
F - Stand d'animations, créations et loisirs

Vos commerçants présents :

1 / Ville d'Hénin-Beaumont
2 / Alimentaire (à confirmer)
3 / Associations Herne et Konin
4 / Bijoux minéraux
5 / Bijoux fantaisie en argile polymère, bijoux gourmands, écharpes en soie, cuillères gourmandes
6 / Fleurs en tissu de tradition japonaise, décorations de Noël, broches, magnets, bijoux et bijoux enfants faits main
7 / Produits polonais : céramiques, objets en bois, conserves alimentaires, boules de Noël
8 / Miel et produits dérivé de la ruche
9 / Bois, patères médiévales, bijoux fantaisie, celtiques et médiévaux, bottes de Noël brodées sur place et personnalisées (prénom d'enfant...), doudous essuie-main
10 / Couronnes de Noël, cartes 3D, tricot, bijoux fantaisie
11 / Vins et spiritueux
12 / Chocolat, café, nougat, galette des rois individuelle, bûches de Noël
13 / Produits italiens et pizzas
14 / Produits polonais : boîtes de chocolat, bonbons, saucisson sec, fromage fumé, boules de Noël, pantoufles (homme, femme, bébé)
15 / Poupées musicales (têtes en forme de fruits), coffrets de couteaux céramique, boules à facettes, décoration
16 / Bijoux fantaisie, écharpes, bonnets, maroquinerie artisanale et foulards
17 / Beignets, spécialités polonaises, brioches, pain belge
18 / Maroquinerie artisanale, gants, bijoux fantaisie, écharpes, chapeaux, sacs à main, étoles, bonnets
19 / Décorations de Noël, bougies, anges, étoiles...
20 / Bijoux Swarovski, acier, pâte de verre
21 / Vin chaud, barbe-à-papa, popcorn, marrons chauds, confiseries
22 / Fleurs naturelles et en soie, roses artificielles parfumées, compositions de jacinthes, coffrets bijoux, vases en verre, décorations de Noël
23 / Bijoux gourmands, bijoux Lolilota, maroquinerie, écharpes...
24 / Vin médiéval hypocras, gaufres de Liège fabriquées sur place, crêpes à la farine de sarrasin, pâtisseries médiévales avec épices, bière au seigle, maroquinerie médiévale
25 / Rissoles sucrées et salées
26 / Saucisson d'Auvergne, noix d'épaule, terrines, olives, sucettes artisanales
27 / Produits régionaux : bières, soupes, conserves...
28 / Maroquinerie et accessoires de Noël
29 / Vêtements, blousons cuir et fourrures
30 / Tartiflette, ficelle picarde, carbonade flamande, gratin dauphinois, terrine de gibier, compote d'oignon au miel et vinaigre balsamique, briochettes nature ou à la pomme et foie gras
31 / Chocolat chaud, sucettes en chocolat, macarons, beignets, viennoiseries, pain, coquilles et coquillettes de Noël, bûches et buchettes de Noël, sodas et boissons non alcoolisées
32 / Terrines, confiture maison, foie gras et foie gras au spéculoos, vin blanc, bière
33 / Huîtres, huîtres chaudes, vin blanc au verre
34 / Muscat de Noël et paniers garnis
35 / Bières artisanales, coffrets de bières
36 / Bijoux fantaisie et bonnets de Noël
37 / Crêpes, gaufres, vin blanc et vin rouge chauds, cidre chaud à la cannelle, chocolat chaud, bière de Noël à déguster sur place, petite confiserie
38 / Sucettes artisanales, sucettes attrape, sucettes à l'ancienne, carottes salées



Exposition « 1915 »



Bourses aux jouets et aux vêtements de l'Union fédérale



Loto Laurine Myopathie



Commémorations du 11 novembre



Bourse aux jouets de l'ESHB



Bourse aux jouets de l'APE O. Legrand



Concert de la Sainte-Cécile



Bourse aux jouets de La Grande récré



Cérémonies du 11 novembre



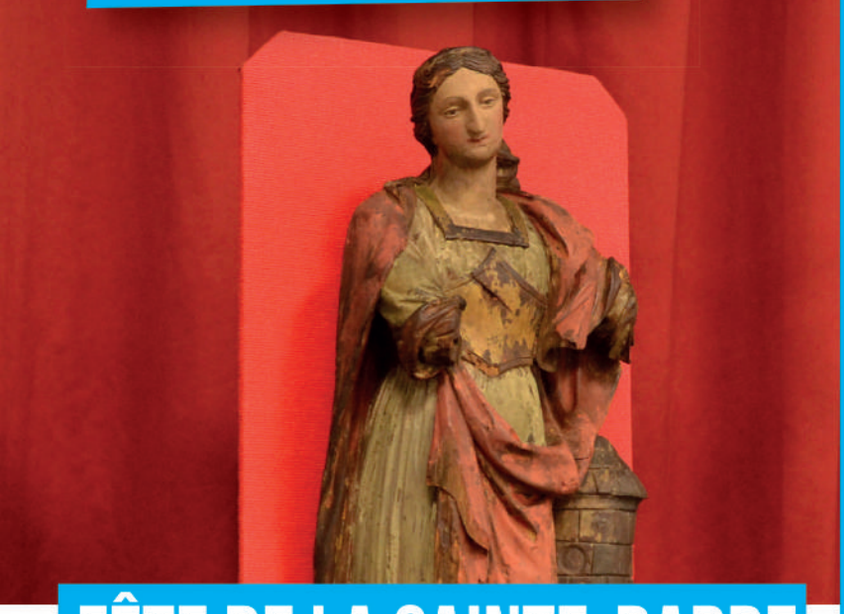
Bourse aux jouets de l'APE J.J. Rousseau



Halloween à la Maison de quartier Darcy

Retrouvez les photos de vos évènements sur le Facebook de la ville !

ville.heninbeaumont



FÊTE DE LA SAINTE-BARBE

Le vendredi 4 décembre aura lieu la traditionnelle et très attendue célébration de Sainte-Barbe, sainte patronne, notamment, des mineurs et des pompiers et dont la statue récemment restaurée est exposée à l'hôtel de ville.

La procession d'entrée se déroulera à 18 h 30, l'Abbé Jean-Marie Loxhay venant accueillir les mineurs et la statue en l'église Saint-Martin.
S'enchaîneront ensuite :
- interlude musical par Laurent Delalieux ;
- mot d'accueil de Georges Bétrémieux ;
- ouverture de la célébration par l'Abbé Loxhay ;
- lecture du poème *El galibot* par MM. Ternaux et Godefroid ;
- interlude musical ;
- lecture du poème *Sainte-Barbe* par un membre de la paroisse ;
- musique : *Les Gens du Nord* ;
- lecture du texte de Martin Luther King *I have a dream* par un membre de la paroisse ;
- interlude musical ;
- prière universelle par un membre de la paroisse ;
- quête ;
- lecture du *Notre père* et bénédiction de l'assemblée ;
- Interprétation de la chanson *Les Corons,* de Pierre Bachelet, par M. Ternaux.

A l'issue de la cérémonie, le cortège du défilé en centre-ville se mettra en route. A l'arrivée devant l'hôtel de ville, il sera procédé au lancement des illuminations. Les salons d'honneur de la mairie accueilleront ensuite le public pour une allocution de M. le Maire, suivie d'une courte pièce de théâtre jouée par Les Arts Team en l'honneur des pompiers, d'une chanson de ces mêmes Arts team et de deux chansons interprétées par les Mamies de Darcy. Le verre de l'amitié clôturera la soirée.

PLAN DE CIRCULATION : UN DÉBAT VIVANT

La réunion publique tenue le 4 novembre dernier à la salle des fêtes d'Hénin-Beaumont faisait suite au travail effectué par le Syndicat mixte des transports Artois-Gohelle (SMT) sur la mise en place du Bus à haut niveau de service (BHNS) ; un projet dont les données sont consultables sur le site internet du SMT et celui de Tadao pour les projets « bulles ».

En début de réunion, une présentation par le directeur du SMT Fabrice Sirop a permis aux 150 participants de comprendre et visualiser le tracé sur l'ensemble du territoire, en particulier le tracé favorisant le passage du BHNS en centre-ville et à la gare d'Hénin-Beaumont.



Dans un deuxième temps, le bureau d'études Iris Conseil – missionné par la Ville – a traité de la question de la mobilité dans la commune : l'arrivée très positive du BHNS amène en effet à revoir et réorganiser les flux de circulation, ainsi que la signalétique des parkings et accès au centre-ville. Le projet et ses diverses variantes ont ainsi été présentés.

Les échanges entre élus et habitants ont permis à chacun d'exprimer son sentiment sur la mise en place du BHNS et son utilité pour les Héninois. Steeve Briois a notamment précisé qu'un travail sur l'hyper-centre serait prochainement réalisé dans le cadre de la réhabilitation de la place Jean Jaurès.

La concertation et l'avancée du projet se poursuivent…



Les Pirates accostent pour Noël !



Indiscutablement, la fin de l'année pour les enfants sera placée sous le signe des pirates ! Le 12 décembre prochain à partir de 10 h, à l'Espace François Mitterrand, les Pirates débarqueront et offriront deux spectacles gratuits à destination des plus jeunes.

Patrice, le magicien pirate, et sa complice Kristal ouvriront le feu. Ce pirate des Caraïbes entraînera petits et grands dans un monde féérique en faisant jaillir flammes et colombes de son grimoire magique. Mais on ne saurait trop dévoiler les tours et subterfuges du magicien durant ses 45 minutes de show...

Un entracte occupera les petits pirates avec du popcorn et des barbes-à-papa, avant que reprenne le voyage vers les Mers du Sud, avec *Le Trésor de Jack'Line Sparow.*

Les aventures de Jack'Line et Mouss'line à travers les continents commencent par la découverte d'une bouteille jetée à la mer... Il s'agit de découvrir un fabuleux trésor... Mais les aventuriers auront besoin de l'aide des enfants pour résoudre les énigmes, faire avancer le bateau et trouver le trésor ! Un spectacle interactif d'une demi-heure truffé d'humour, de chansons et de danses : des ingrédients essentiels pour un spectacle inoubliable !

Tout public.
Les enfants doivent impérativement être accompagnés d'un adulte responsable.

CONCERT DE NOËL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

A Hénin-Beaumont, la culture et la tradition se rejoignent à la période de Noël pour le Concert du même nom donné par les enseignants de l'Ecole de musique, réunis sous la baguette du directeur de l'établissement, Jean-Marc Papajak.

La participation de l'harmonie junior rythmera les rencontres, qui seront agrémentées de chants de Noël par les élèves de l'école de musique et des classes des écoles primaires.

Ce nouvel opus du Concert de Noël sera également l'occasion de rendre hommage à Robert Lannoy, pour le centenaire de sa naissance.

Compositeur nordiste, directeur du Conservatoire de Lille pendant 33 ans et jusqu'à sa mort en 1979, second lauréat du Prix de Rome en 1946, Robert Lannoy est un compositeur à l'œuvre riche et variée dont chacun pourra apprécier un aperçu.

Résolument dynamique et tournée vers l'avenir, l'Ecole de musique présentera également des œuvres de John Williams, pour un départ vers les étoiles...

Dimanche 20 décembre à 17 h
Espace François Mitterrand





LES VOIX DE NOVEMBRE ONT ENCHANTÉ LA VILLE

Cabaret, spectacles loufoque ou chorégraphié, chorale autour du cinéma, initiation à la création vocale pour les plus jeunes ou stage autour du Gospel : les Voix de Novembre version 2015 ont prouvé que l'éclectisme lyrique avait du coffre !

Autour des troupes et des artistes qui ont composé le programme (Zique à tout bout d'Champ, Juliette Kapla...) ce sont aussi les enseignants de l'Ecole municipale de musique qui se sont fortement mobilisés pour organiser ce rendez-vous (citons notamment sur scène Sophie François et Frédéric Volanti, dans leur désopilant duo de cabaret *Sofi et Fred*).

Un beau programme, un beau succès et surtout, en perspective, un travail abondant pour les préparations des festivités de l'an prochain qui devraient laisser entendre un petit air de swing... à suivre !

NDLR : les spectacles annulés afin de respecter le deuil national consécutif aux attentats du 13 novembre (North Gospel Quartet, Point d'Orgue et hommage à Edith Piaf) seront proposés selon les disponibilités des salles et des artistes dans le courant de l'année 2016.





La statue de Sainte-Barbe a retrouvé ses couleurs

Exposée à l'entrée de l'hôtel de ville, à proximité de la salle qui porte depuis l'année dernière le nom de la sainte, la statue de Sainte-Barbe avait vu, au fil du temps, ses couleurs s'effacer et son aspect se ternir.
Afin de préserver la beauté de cette très belle pièce du patrimoine historique héninois, la Municipalité a confié à Lucie Pieri, restauratrice spécialisée dans les sculptures, la mission de lui redonner tout son éclat.

Diplômée de l'Institut national du patrimoine, responsable de la restauration au temple de Karnak à Luxor de 2011 à 2013, Lucie Pieri s'est consacrée à la restauration de la statue les 21 et 22 octobre derniers.

Une restauration tout en douceur, puisque la spécialiste a pu travailler sur place à la fixation des couches picturales qui s'écaillaient. Un labeur de précision, millimètre par millimètre, qui s'est achevé par la stabilisation de la sculpture grâce à une semelle en résine, sans oublier l'élimination des excédents de cire laissés par la précédente rénovation.

A l'issue du défilé de la Sainte-Barbe, le 4 décembre, n'oubliez pas de venir contempler cette œuvre !

L'actu de l'escapade

Tarifs : 10 €, 8 € (réduit), 7 € (adhérent)
Pass 6 places « 6 pas plus loin » : 30 €
Informations et réservations : 03 21 20 06 48
accueil@escapadetheatre.fr
Billetterie du mardi au vendredi de 14 h à 18 h 30

Festival jeune public *Pain d'Epice*



Nestor
Cirque, à partir de 2 ans
Mercredi 2 décembre à 16 h et samedi 5 décembre à 10 h 15
Curieux, audacieux, parfois naïf et maladroit mais toujours plein de courage, Nestor construit son monde tel qu'il le rêve...

Un truc super
Théâtre clown, à partir de 6 ans
Mercredi 2 décembre à 15 h
Entre humour et sensibilité, jeu de clown et piano, Un truc super interroge sur le rapport aux autres et à soi.

Rosie Rose
Théâtre cirque, à partir de 5 ans
Samedi 5 décembre à 11 h
Tout droit sortie d'un cartoon un peu déjanté, une petite bonne femme saugrenue se laisse entraîner par la magie de l'inattendu. Un conte de fées du quotidien dans lequel Rosie Rose déroule tendrement son petit cirque d'intérieur peuplé de balles, d'ombrelles et de hula hoop.

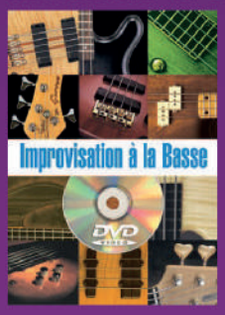
! Encore ! Des histoires
Marionnettes, à partir de 2 ans
Mercredi 9 décembre à 16 h et 17 h 30
Samedi 12 décembre à 10 h 15 et 16 h
Dans une scénographie étonnante, revisitons ces histoires qui nous ont aidés à grandir, celles que nos enfants nous redemandent encore et encore. Venez redécouvrir les grands classiques de la littérature jeunesse en marionnettes et en musique.

Quand je serai petit
Musique et chansons, à partir de 7 ans
Mercredi 9 décembre à 15 h
Une rencontre musicale autour d'une quinzaine de chansons ; autant d'occasions de s'interroger sur les adultes qu'ils sont devenus, sur les enfants qu'ils étaient.

Chasseurs de monstres
Musique et chansons / à partir de 6 ans
Les Pas Tapons
Tout droit téléportés de leur Pataponie natale, les Pas Tapons reviennent en musique pour partager leur savoir-faire ancestral. Leur spécialité ? La Chasse aux monstres !

Coup de coeur de la médiothèque

Improvisation à la basse
Méthode et DVD, Pascal Sarfati



Pascal Sarfati est un bassiste professionnel connu pour la pédagogie qu'il développe autour de l'apprentissage de la basse. Sa méthode progressive axée sur l'improvisation aborde plusieurs styles : blues, rock, funk, bossa, jazz... Elle s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux pratiquants avancés qui désirent apprendre d'autres langages ou de nouvelles gammes.

Un DVD d'accompagnement permet de visualiser les moments clés de l'apprentissage de l'improvisation et propose également d'improviser en live avec un vrai groupe de musiciens sur des playbacks prévus à cet effet.

Coup de coeur artistique

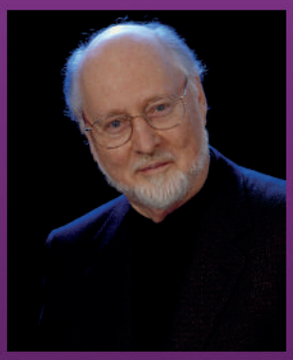
Enveloppes
Pierre Buraglio, 1984



Pierre Buraglio appartient à une lignée d'artistes proches de Matisse et de Schwitters. Pour eux, il s'agit de ne pas faire trop d'effets, de ne pas offusquer le regard par surcharge. Les agrafages, les châssis, les fenêtres, l'utilisation de restes d'œuvres d'autrui, tout ceci témoigne de cette stratégie du minimum. Son art est un art de l'objet trouvé et magnifié.

Coup de coeur musicol

John Williams



Né le 8 février 1932 à New-York, John Williams est un compositeur, chef d'orchestre et pianiste américain. Principalement connu pour ses musiques de films, il est le compositeur attitré de Steven Spielberg et Georges Lucas. Williams a composé les musiques de quelques-uns des plus célèbres films de l'histoire d'Hollywood : Les Dents de la mer, Indiana Jones, Superman, E.T., Jurassic park...
Les musiques qu'il a composées pour les sagas Harry Potter et Star Wars seront au programme du prochain concert de noël organisé par l'Ecole municipale de musique.



LE FOOTBALL CLUB FÉMININ HÉNIN-BEAUMONT ENTRE DANS UNE NOUVELLE ÈRE

Depuis quelques mois, le Football club féminin Hénin-Beaumont est engagé dans une nouvelle voie, dont chacun espère qu'elle mènera à la stabilité structurelle, administrative et sportive dont le club aura besoin afin de poursuivre son développement.

Dans cette optique, la récente élection à la présidence de Dorothée Degor, 44 ans, auparavant chargée des relations extérieures du FCF, apparaît de bon augure…

Maman d'une jeune joueuse, la nouvelle présidente connaît bien le club, au sein duquel elle est investie depuis près d'un an et demi. Informée des risques de dépôt de bilan pesant sur ce dernier, Dorothée Degor a refusé de voir mourir le FCF sans avoir tout fait pour le sauver. Les changements de président, les assemblées générales parfois houleuses et surtout la tristesse de certaines joueuses face à cette situation l'ont décidée à franchir un palier dans son implication au service du club.

Grâce au soutien de Laurent Brice, 1er adjoint délégué au Sport, et du directeur du service des Sports, Kevin Joriatti, Dorothée Degor et Denis Rajski – alors sous la présidence de Stéphane Perrot – se sont dans un premier temps attachés à assainir les finances du FCF : obtention de subventions exceptionnelles auprès de la Ville et d'autres partenaires institutionnels, suppression des primes de match, réduction des frais de déplacement… **« Il nous a fallu tout verrouiller, car le club s'effondrait »**, reconnaît la présidente.

Dans ce lourd et patient travail, celle qui exerce dans le civil les fonctions de responsable édition publicité-communication au sein d'une publication locale peut aujourd'hui compter sur une équipe réduite, mais soudée : Christophe Leleu, vice-président ; Denis Rajski, secrétaire ; Fabrice Saint-Maxen, intendant ; Sébastien Degor, trésorier et Karine Bigo, responsable de l'évènementiel.

Sur le plan sportif, l'équipe fanion est à présent menée par Claude Rioust, auparavant entraîneur du club d'Arras et ancien vainqueur de la Coupe de France avec Montpellier. Celui-ci travaille au quotidien avec Alain Delory, par ailleurs éducateur de l'équipe des U19. Tous deux, selon la volonté affirmée de la présidente, « ont les mains libres ». Autre atout d'importance, la présence de Serge Poulain, titulaire du diplôme d'Etat d'entraîneur de football, affecté par la Mairie pour apporter une aide administrative et sportive au FCF.

Cette nouvelle organisation a d'ores et déjà provoqué un déclic essentiel au cœur de Dorothée Degor : **« Il y a de nouveau des sourires et de la bonne humeur chez les joueuses ; elles reprennent du plaisir à s'entraîner et à jouer ensemble. »**

Rassérénée de pouvoir compter sur un tel état d'esprit, la nouvelle présidente a fixé les objectifs de la saison en cours : remodeler l'équipe 1ère, en adaptant davantage les postes aux qualités individuelles des joueuses ; maintenir le FCF en division 2 (le récent match nul récemment décroché sur le terrain du leader, Metz, est à ce sujet rassurant) ; opérer des rapprochements avec les écoles de la ville ; rechercher de nouveaux sponsors.

Seul club du Pas-de-Calais 100 % féminin (en France, Juvisy est l'unique autre club à présenter cette particularité), le Football club féminin d'Hénin-Beaumont a vocation à rester – tel est du moins le souhait de Dorothée Degor – un club « familial ». Preuve de la mentalité positive qui règne au Stade Birembaut, « Toutes les filles sont venues s'entraîner… le 11 novembre ! »

« Se battre pour les 163 licenciées », accueillir de nouvelles joueuses dans toutes les catégories d'âge… les chantiers ne manquent pas pour l'équipe de Dorothée Degor, qui peut aujourd'hui l'affirmer haut et fort : « Le club va bien ! »



NOUVEAUTÉ DE LA COURSE DE LA SAINTE-BARBE 2015, LA COURSE DES FAMILLES

Idéale pour passer un moment festif et sportif en famille, la Course des familles, d'une distance d'1 km et ouverte à tous, permet aux enfants et aux parents de pratiquer ensemble une activité physique dans une ambiance conviviale. Vous pouvez vous inscrire gratuitement le dimanche 6 décembre dès 8 h 30 directement sur le pôle de course situé à l'Espace François Mitterrand, Salle Tételin, rue René Cassin.

Tous les enfants participants et les coureurs déguisés recevront une récompense. Le petit-déjeuner et le ravitaillement final vous sont offerts.

Venez nombreux vous inscrire à cette première édition ! Heure du départ : 9 h 30 (clôture des inscriptions à 9 h 15).

Informations, inscriptions et parcours :
http://coachsportsante.over-blog.com/ ou service des Sports au 03 21 08 60 40.

Le service des Sports s'implique pour la Journée du handicap

Parce qu'on peut être frappé d'un handicap et s'épanouir dans la pratique du sport, la Municipalité et le service des Sports organisent le 3 décembre plusieurs animations dans le cadre de la Journée internationale du handicap.

De 9 h 15 à 16 h 15, l'Espace François Mitterrand accueillera ainsi divers publics qui pourront découvrir et pratiquer le sport-handicap par le biais d'ateliers tennis, ping-pong, cécifoot, escrime, sports d'opposition, mais aussi échanger avec des personnes elles-mêmes handicapées :
- 9 h 30 à 11 h 30 : élèves des écoles Blum, Pantigny et du collège Rabelais ;
- 13 h à 14 h 30 : personnel communal ;
- 14 h 30 à 16 h 15 : patients de l'IME et de l'hôpital Charlon, enfants participant aux temps d'activités périscolaires.

L'actu de l'ATRIUM

Nouvelle activité de self-défense : votre avis nous intéresse



Au regard du nombre grandissant de sollicitations, l'Atrium envisage de vous proposer des cours de self-défense, par la pratique du Krav Maga.

La self-défense répond aux agressions potentielles telles que le vol à l'arraché, le car-jacking, les vols aux distributeurs de billets, etc.

Discipline de combat simple, directe, efficace et accessible à tous à partir de 16 ans, le Krav Maga met l'accent sur la gestion du combat, l'analyse de l'environnement et la préservation de soi en toutes circonstances et se compose de deux parties principales :
- la self-défense qui en est la charpente, et qui rassemble des techniques permettant de se défendre contre une grande variété d'attaques, armées ou non et de venir à bout d'un ou plusieurs assaillants ;
- le combat corps-à-corps, qui constitue une phase plus avancée du Krav Maga, et inclut la dimension psychologique du combat (gestion du stress, travail à plusieurs, armes...).

Cette méthode convient à tous les pratiquants, quels que soient leur style et leur niveau et permet une progression rapide ; elle ne requiert pas une condition physique particulière.

La pédagogie des cours consiste en une mise en situation réelle et constante sur tous les types d'agressions pouvant survenir.

Afin d'évaluer l'opportunité de développer cette nouvelle activité, nous vous proposons si vous êtes intéressés par celle-ci de vous préinscrire à l'accueil de l'Atrium. Nous aurons alors le plaisir de vous offrir votre première séance.

Atrium
Fitness, musculation, danse, bien-être et activités de santé
www.centreatrium.com
75, avenue des Fusillés, 62110 Hénin-Beaumont
Renseignements au 03 21 49 12 29
contact@centreatrium.com

SURPRISE DE TOUSSAINT POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES GUY MOLLET ET LÉON BLUM



A leur retour des vacances de Toussaint, et comme pour les consoler de l'arrivée des premiers frimas d'automne, les petits élèves de l'école Guy Mollet ont constaté avec plaisir que leur préau avait été remis à neuf.

Pose d'un plafond suspendu, réfection des peintures... De quoi prolonger la bonne humeur de la rentrée !

Du côté de l'école Léon Blum, la démolition du préfabriqué qui occupait un large espace sur le site de l'établissement a permis aux enfants et au personnel de gagner en place et en luminosité pour leurs activités. De l'avis unanime, un changement bienvenu...

Démolition de l'ancien préfabriqué à l'école L. Blum



Mise en peinture du hall d'accueil de l'école G. Mollet



CENTRES DE LOISIRS ET CAJ : INSCRIVEZ-VOUS !

Les Accueils de loisirs de l'hiver 2016 se dérouleront du lundi 8 février au vendredi 19 février 2016.
Dates d'inscription :
- accueils de loisirs : du lundi 11 janvier au vendredi 22 janvier 2016 de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (dans la limite des places disponibles) ;
- CAJ : renseignements au 03 21 76 99 86

Renseignements et inscriptions :

• Caisse des Ecoles, 39 rue Elie Gruyelle, Espace Lumière, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
• Mairie annexe de Beaumont, Rue Saint-Martin, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Recrutement d'animatrices et animateurs pour les centres de loisirs et le CAJ

Les dossiers de candidature aux postes d'animateur / animatrice dans les clubs-vacances d'hiver et de printemps 2016 sont disponibles à l'accueil de la Caisse des écoles, 39 rue Elie Gruyelle, et téléchargeables sur le site de la Ville.
Il en est de même pour les dossiers de candidature d'animateurs et animatrices dans les centres de loisirs et au Centre d'animation jeunesse de l'été 2016.

Les personnes envisageant une formation BAFA peuvent dès à présent remplir un dossier de candidature en prévision de leur futur statut d'animateur stagiaire.

Les dossiers de candidature aux fonctions de directeur / directrice et directeur / directrice adjoint(e) dans les centres de loisirs été 2016 sont disponibles à l'accueil de la Caisse des écoles et téléchargeables sur le site de la ville.

Date limite de dépôt de candidature pour ces dossiers : mercredi 30 décembre 2015.



LE MARCHÉ DE NOËL, CE SERA AUSSI DANS LES ÉCOLES !

Comme les grands, les élèves des écoles maternelles et élémentaires de la ville auront « leur » marché de Noël : animations, jeux, vente d'objets, de gâteaux, de boissons... La fête avant l'heure pour nos petits, qui seront fiers de travailler aux côtés de leurs enseignants et parents à la réussite de ces journées.

Le programme :

• **8 décembre :** fête de Noël de l'école Breuval, de 13 h à 17 h à la Salle des fêtes.

• **10 décembre :** marché de Noël de l'école J.-J. Rousseau, de 17 h à 19 h.

• **11 décembre :**
- marché de Noël de l'école Breuval, de 8 h à 18 h ;
- marché de Noël de l'école Bracke-Desrousseaux, de 14 h à 17 h ;
- marché de Noël de l'école Michelet (maternelle), de 10 h 30 à 12 h.

• **14 décembre :**
- marché de Noël de l'école Bracke-Desrousseaux, de 14 h à 17 h ;
- goûter et marché de Noël de l'école O. Legrand, de 15 h à 20 h à la Salle des fêtes.

• **15 décembre :**
- marché de Noël de l'école Fallières (maternelle), de 16 h 30 à 17 h 30 ;
- marché de Noël de l'école Pantigny (maternelle), de 17 h à 19 h.

• **17 décembre :**
- marché de Noël de l'école Fallières (élémentaire), de 16 h 30 à 18 h 30 ;
- marché de Noël de l'école Lacore-Carnot, de 17 h à 18 h 30.

• **18 décembre :**
- marché de Noël de l'école Pantigny élémentaire), de 17 h à 20 h ;
- marché de Noël de l'école Michelet (élémentaire), de 14 h à 17 h ;
- marché de Noël de l'école G. Mollet, de 14 h à 17 h ;
- marché de Noël de l'école Dubreucq, de 17 h à 19 h.

SAINT-NICOLAS FAIT SA TOURNÉE LE 5 DÉCEMBRE !



Le saint préféré des enfants, à qui il distribue bonbons et friandises, c'est lui ! Saint-Nicolas sera donc comme toujours très attendu lors sa prochaine tournée dans les rues d'Hénin-Beaumont... Ce moment de joie sera également l'occasion de penser aux enfants malades, grâce à une collecte de dons au profit du Téléthon.

Samedi 5 décembre de 14 h à 17 h

Avec prudence et Jumper, la jument et l'âne de la Ferme pédagogique
Distribution gratuite de friandises dans les rues de Beaumont

A 14 h, départ du Relais-Nature à Beaumont, puis arrêts rue Jacqueline Hauchart, rue Henri Matisse, place du Maréchal Lyautey et place de l'Eglise.

A 16 h, goûter et vente de bonnets de Noël dans la cour de la Ferme pédagogique.

A 16 h 30, défi du Téléthon : réalisation de la plus grande farandole de lutins coiffés de bonnets de Noël.

Enfants sages, venez nombreux !

SAMEDI 5 DÉCEMBRE, TOUS AU RENDEZ-VOUS DU TÉLÉTHON 2015 !



Cette année encore, bien des actions seront menées au profit du Téléthon et la place Jean Jaurès en constituera l'épicentre.

Ainsi, le samedi 5 décembre 2015, tout au long de la journée, le tissu associatif se mobilisera pour collecter des fonds destinés à la recherche génétique au travers de diverses opérations.

Il y aura notamment des promenades à vélo ou moto, des lavages de voiture, des ateliers, un loto, un ball-trap, des démonstrations de danse country, des circuits quad et encore bien d'autres activités.

En parallèle, des ventes seront également proposées : marrons chauds, crêpes, chocolats, écharpes, cases de tombola et beaucoup d'autres possibilités pour le public d'apporter sa contribution.

Les enfants sont eux aussi attendus en nombre pour la tournée de Saint-Nicolas qui débutera à 14 h et ira de la ferme pédagogique de Beaumont à la place de l'église, dans l'objectif de constituer la plus grande farandole de lutins du Père Noël (bonnets vendus sur place lors du goûter, au profit du Téléthon) !

Enfin, un lâcher de ballons devant l'hôtel de ville, à 17 h 15, viendra clôturer une journée riche en émotions et en solidarité : alors joignez l'utile à l'agréable et participez, nombreux, à un maximum d'activités !

Salons d'honneur de l'hôtel de ville	
Mairie	Soirée dansante caritative, à partir de 19 h : 12 € pour le repas (buffet froid), intégralement reversés au Téléthon ; apéritif offert par la Ville ; animation musicale par J.-R. Payen. Inscriptions : service des Relations publiques (03 21 74 87 27).
Place Jean Jaurès	
Asso. Anciens combattants	Vente de marrons grillés, vin chaud et boissons
APE collège G. Philipe	Vente de crêpes, gâteaux, café et enveloppes à 1 €
Droit de vivre	Ventes d'écharpes polaires et désodorisants voiture
Les Arts Team	Sculpture sur ballons et atelier maquillage
Darcy en folie	Vente de boissons sans alcool et d'objets fabriqués en maison de quartier Darcy
Laurine Myopathie	Vente d'objets du téléthon, de bonbons, jouets et boules de Noël. Photos avec les mascottes Minnie et Mickey
Amicale laïque / Etoile cycliste héninoise	Vente de popcorn
Atout événement	Circuit de quad enfant : 2,5 € le tour Vente de barbe-à-papa
Scouts et Guides de France	A partir de 13 h 30 : dégustation de Chamallows et caramels grillés autour du feu de joie ; vente de soupe à l'oignon et exposition de jeux en bois flamands fabriqués par les scouts
Entr'aidants	Vente de chocolat chaud, café, gâteaux et objets divers
Etoile cycliste héninoise	Lavage de voitures à partir de 10 h : 2 € mini. Promenade à vélo et moto. RDV devant l'hôtel de ville à 14 h 30 : 1€ de participation
Jean Raymond Payen	Prestation de chant à 15 h
Tennessee country danse	Démonstration de danse country à 15 h 30 (durée 45 min)
Amis des bouviers	Vente de soupe ; lâcher de ballons à 17 h 15 devant l'hôtel de ville : 1 € (participation d'écoliers attachant des dessins aux ballons)
Salle Léon Jouhaux	
L'Age d'or	Mercredi 2 décembre, loto : 1,5 € le carton, 4 € les 5, 5 € les 6, 8 € les 10 ; (restauration : tartes, croque-monsieur, boissons...)
Beaumont	
Hénin-Tir	Ball-trap (si météo favorable) à l'ancienne gare, de 15 h à 23 h ; restauration et buvette (café, chocolat chaud, soupe, crêpes, gaufres)
Relais nature	14 h : tournée de Saint-Nicolas : départ de la ferme pédagogique de Beaumont. 16 h : goûter de Saint-Nicolas, avec vente de bonnets. 16 h 30 : défi du téléthon (réalisation de la plus grande farandole de lutins coiffés d'un bonnet de Noël)
Terril des Pommiers	
Asso. Anciens Combattants	Organisation d'une marche (heure de RDV et tarif à venir sur la page Facebook de la Ville)
Autres lieux	
Passion fitness	Vente de cases pendant le mois de novembre lors des entraînements, le lundi et le jeudi
Hénin-Gym	Vente de crêpes le mercredi 9 décembre, lors de l'entraînement
Asso. commerçants non sédentaires	Vente de cases sur le marché, du 13 novembre au 1er décembre
APE collège G. Philipe	Vente de crêpes du 30 novembre au 4 décembre inclus, lors des récréations de 10 h et 15 h
APE école J.-J. Rousseau	Vente de crêpes, chocolats, confiseries et jouets le jeudi 3 décembre
Club de natation Hénin-Beaumont	Vente de gâteaux, crêpes, quiches à la piscine municipale du 30 novembre au 4 décembre
Amicale personnel communal	Vente de cases lors des sorties organisées par l'amicale
Club de plongée ASRD	Baptême de plongée le 5 décembre de 10 h à 12 h à la piscine municipale (libre contribution de chacun ; présence obligatoire d'un responsable légal pour les enfants)



NAISSANCE DES CONSEILS CITOYENS MACÉ – DARCY ET KENNEDY – PONCHELET

Sur le critère du revenu moyen de leurs habitants, plusieurs quartiers d'Hénin-Beaumont ont été définis comme prioritaires dans la politique de la ville et la mise en place de conseils citoyens en leur sein décidée. L'objectif de ceux-ci est de favoriser le retour à l'emploi, lutter contre toutes les formes d'exclusion, diversifier l'offre de services et favoriser la réussite éducative.

Ouverts aux habitants et aux acteurs locaux du quartier (professionnels, associations, collectifs...), sans limite d'âge ni conditions de nationalité, les conseils citoyens sont composés à parts égales de femmes et d'hommes tirés au sort parmi les volontaires.

Chaque conseiller désigné se voit donc offrir la possibilité de débattre de l'avenir du quartier, faire entendre ses propositions et ainsi participer à la vie de son quartier. Le rapprochement entre habitants et acteurs institutionnels, de même que la volonté d'associer les jeunes constituent les autres axes forts de ce dispositif.

Outre des temps d'échanges conviviaux avec ses voisins, chacun peut espérer obtenir un accès à la formation et des moyens pour mettre en œuvre divers projets.

Voués à être autonomes, les conseils citoyens bénéficieront d'une aide au démarrage (soutien financier, formations...), au fonctionnement courant (mise à disposition de locaux, accompagnement de projets...) et à la mise en place d'actions spécifiques, grâce à des fonds publics mobilisables.

L'installation des conseils citoyens Macé–Darcy et Kennedy–Ponchelet s'est déroulée le 29 octobre dernier, celle du conseil de la ZAC des Deux–Villes (Hénin-Beaumont et Montigny-en-Gohelle) le 20 novembre.

La Municipalité souhaite que ces structures permettent aux habitants des quartiers concernés de participer aussi pleinement qu'ils le désirent à la vie de la cité, dans une relation constructive d'échange entre les différents intervenants.



Fonds de participation des habitants

Vous avez une idée, un projet pour votre quartier ? Vous souhaitez organiser une sortie avec des voisins, une fête dans le hall de votre immeuble, un vide-grenier, une sortie culturelle... Le Fonds de participation des habitants (FPH) peut vous apporter un soutien financier.

C'est quoi ?

Le FPH est une aide financière destinée à soutenir les projets collectifs et renforcer les liens entre habitants d'un ou de plusieurs quartiers.

C'est pour qui ?

Le FPH s'adresse aux groupes d'habitants qui ont une idée de projet pour leur quartier.

Comment ça marche ?

Le FPH fonctionne grâce à l'implication de bénévoles regroupés en un collectif (Association pour la gestion des initiatives des habitants) qui distingue les projets à soutenir via un comité de gestion. Doté d'un budget propre, il est conventionné par la Ville d'Hénin-Beaumont et le Conseil régional.

Pour déposer un dossier :

- sur le site internet de la Ville, cliquez sur l'onglet « Ma ville », puis sur « Associations », « Mes documents à télécharger », rubrique FPH ;
- téléchargez les différents documents : mode d'emploi, définition, fiche-projet et fiche-bilan ;
- remplissez la fiche-projet ;
- contactez le service municipal « Vie associative » au 03 91 83 01 81, pour tout conseil méthodologique ou renseignement ;
- présentez votre projet au comité de validation du FPH : ce dernier examinera votre demande. Après délibération, il vous indiquera si votre projet est accepté ou non.

Pour contacter directement les membres du Comité de gestion: fphheninbeaumont62@gmail.com

LIONS CLUB : SERVIR AVANT TOUT







Le Lions club est une ONG reconnue, tant au niveau national qu'international. Il l'est également au niveau local, puisque le Lions club d'Hénin-Liétard existe depuis 1958. La devise internationale est « Nous servons », dans une démarche « humaniste et engagée ».
Exclusivement masculin à l'origine, le Lions s'ouvre depuis quelques temps à la mixité, qui lui apporte un regain d'énergie. Le club héninois a accueilli une branche féminine en 2012, pour fusionner et devenir un club mixte en 2013. Les 22 membres en ont profité pour changer le nom d'origine et devenir le Lions club Hénin-Beaumont – Porte de l'Artois.

Une nouvelle dynamique

La présidente Dominique Castelain prend son rôle à cœur et s'investit avec les autres membres pour mener différentes actions. Et des projets, il y en a !
Pour la 4e année consécutive, le club a organisé un quiz à la Salle des fêtes, en novembre, afin de récolter des fonds au profit de l'association CAPS 62 et des œuvres du club. Cette association est destinée à toutes les personnes qui ont ou qui ont eu un cancer et à leur entourage. Le Centre d'accompagnement à la promotion de la santé (CAPS 62) est un lieu d'échange libre, d'écoute et de détente en individuel ou en groupe. Lors de cette soirée, le Lions a enregistré plus de 140 entrées et récolté de nombreux dons. Une bonne nouvelle pour l'association !

Les membres du Lions œuvrent également pour les Restos du cœur en vendant des bougies à 2 €. Pour « toucher un maximum de monde », ils organisent ces ventes dans les centres commerciaux du secteur. La prochaine aura lieu le samedi 12 décembre à Noyelles-Godault. Tous s'impliquent également durant le Téléthon, en étant au centre d'appel de Lens qui recueille les promesses de dons. Au mois de février prochain, une pièce de théâtre sera jouée à l'Escapade, au profit de la ferme de Quiéry... Fidèles à leur devise, ces bénévoles servent inlassablement celles et ceux qui en ont besoin : de nombreuses actions sont d'ores et déjà prévues pour l'année à venir.

La culture s'est invitée au Foyer Pasteur



Ce sont à deux journées à caractère culturel qu'ont pu assister les résidents du Foyer Pasteur les 3 et 5 novembre derniers. Atelier peinture, musique et chants mais aussi animations littéraires étaient au rendez-vous pour faire participer les aînés à diverses activités faisant intervenir les trois structures de la Direction des affaires culturelles de la Ville (Médiathèque, Ecole de musique, Ecole d'arts plastiques).

Le 3 novembre dans l'après-midi, dans le salon du Foyer Pasteur, Corinne Kups, de l'Ecole de musique, rendait un hommage musical à Edith Piaf à l'occasion du centenaire de sa naissance. L'occasion pour nombre de pensionnaires de se remémorer de précieux souvenirs...

Pendant ce temps, dans la petite salle vitrée, Thierry Verbeke, artiste et enseignant à l'Ecole d'arts plastiques animait un atelier peinture autour de la technique du point de Roy Liechtenstein.

Le 5 novembre, Nathalie Bycz, de la Médiathèque, proposait un atelier lecture accompagnée de Françoise Gavois, autour de la reconnaissance d'extraits musicaux. Cette journée fut également l'occasion de faire connaissance avec l'installation d'une « mini » bibliothèque au Foyer Pasteur, dont le fonds sera renouvelé une fois par trimestre : une autre façon de poursuivre ces animations culturelles...

L'AMICALE LAÏQUE ET L'ASSOCIATION « MON ESPOIR, MA LIBERTÉ » CÔTE-À-CÔTE

L'Amicale laïque regroupe 12 associations sportives et culturelles, pour environ 400 adhérents, autour de 2 fédérations : la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais et l'UFOLEP.

Les sections défendent leurs valeurs de laïcité afin de permettre aux citoyens, enfants et adultes, de pratiquer un sport et des activités culturelles sans avoir pour but premier la compétition. L'amicale constitue également un point d'accueil pour les stages BAFA organisés par la Ligue de l'enseignement.

Cette année encore, l'Amicale organisera le tournoi de volley-ball solidaire présenté ci-dessous, la randonnée animée (anciennement randonnée culturelle) et sera l'association porteuse des quartiers d'été à Darcy.



Tournoi sportif, solidaire et convivial

Instauré par les supporters du club de handball de Billy-Montigny il y a plusieurs années, ce tournoi a inspiré d'autres associations. Lorsqu'elle est arrivée à l'Amicale laïque, Marie-Laurence Daussin, actuelle présidente, a proposé l'organisation de ce tournoi de volley-ball auquel elle avait elle-même participé et qu'elle avait apprécié pour sa convivialité.
Ce 2e challenge est bien entendu ouvert à tous, licenciés ou non. Une assurance sera prise par l'Amicale pour tous les participants. Il vous suffit de constituer une ou plusieurs équipes (de 6 à 10 personnes) pour soutenir l'association d'Antoine, « Mon espoir, ma liberté » ; la participation minimum étant d'un 1 € par joueur. Des équipes seront également constituées sur place pour les candidatures individuelles. Le soir, un repas sera organisé à la salle Prévert, en collaboration avec les supporters du Hand club de Billy-Montigny et l'association « Mon espoir, ma liberté » : plat, fromage, dessert et boisson au prix de 15 € (réservation impérative avant le 2 Janvier 2016).

Samedi 9 janvier 2016
Espace François Mitterrand

Contact :
03 21 20 74 24
amicalelaiquehb@gmail.com

L'association « Mon espoir, ma liberté »

Créée en 2011, l'association a pour but de collecter des fonds afin de venir en aide par tous les moyens aux personnes en situation ou porteuses de handicap (infirmes moteurs cérébraux, IMC) ; notamment en leur apportant un soutien financier. « Mon espoir, ma liberté » a ainsi permis de reverser aux familles ayant un enfant IMC de l'argent pour financer partiellement des interventions chirurgicales pratiquées en Espagne, des thérapies pratiquées aux USA (biofeedback), du matériel adapté au handicap et la participation à des frais pharmaceutiques.

Contact :
03 21 78 45 49
http://monespoirmaliberte.free.fr





Attention aux vagues de froid !

PLAN GRAND FROID

Appliqué du 1er novembre au 31 mars, le plan Grand Froid vise à prévenir les dangers d'une période de froid prolongée.

Il existe trois niveaux de vigilance :

- niveau 1 « temps froid » (de 0 et -5°C la nuit) ;
- niveau 2 « grand froid » (de -5°C à -10°C la nuit) ;
- niveau 3 « froid extrême » (mesure inférieure à -10°C la nuit).

L'appréciation de la conduite à tenir dépend essentiellement de la notion de « température ressentie » (incluant la variable « humidité » et surtout le facteur « vent »).

Conseils de prudence :

- chauffer normalement la maison avec des appareils de chauffage en bon état de fonctionnement ;
- limiter, surtout le soir, les sorties à l'extérieur (particulièrement les personnes vulnérables : bébés, jeunes enfants et personnes âgées) ;
- lors des sorties, se couvrir chaudement et limiter les efforts physiques.

Chauffage : attention aux intoxications !

Lorsque les températures baissent, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent. Elles sont responsables chaque hiver d'une centaine de décès en France. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est un gaz très difficile à détecter.

Les symptômes – maux de tête, fatigue, nausées – apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes. Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes.

En prévention, installez un détecteur de monoxyde de carbone (à partir de 20 €).

En cas de suspicion d'intoxication, aérez immédiatement les locaux, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

Journée internationale des personnes handicapées



Afin de favoriser l'intégration et l'accès à la vie économique, sociale et politique des personnes handicapées, une Journée internationale des personnes handicapées a été proclamée, en 1992, par les Nations-Unies, à la date du 3 décembre.

Cette journée mondiale est par ailleurs l'occasion idéale de réaffirmer certains principes de base, trop souvent oubliés: « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Le respect de cette dignité due à chaque personne, valide ou non, implique la reconnaissance de droits fondamentaux comme l'éducation ou l'accès au travail.

Les manifestations organisées à cette occasion nous invitent à modifier le regard que nous portons sur les personnes handicapées.

LA VILLE INSTALLE DES RADARS PÉDAGOGIQUES



La Municipalité a pris en compte vos remarques légitimes sur la vitesse excessive des véhicules dans certains secteurs de la ville ; elle a, dès novembre 2014, engagé diverses actions destinées à sécuriser la circulation routière : installation de ralentisseurs, de plateaux surélevés, traçage d'emplacements de stationnement en chicane... La Ville étudie également avec le Département les moyens de réduire la vitesse sur les voies départementales traversant la commune.

Par ailleurs, des contrôles ont été effectués par la police municipale dans près d'une cinquantaine de rues, dont certaines à plusieurs reprises. Ces interventions se poursuivent chaque mois, en lien avec les demandes des habitants.

Enfin, depuis la mi-octobre, deux radars pédagogiques mobiles ont été acquis par la Ville pour inciter les automobilistes à adapter leur comportement.

Ces équipements seront installés par périodes de 15 jours consécutifs dans les rues choisies. Les boulevards Darchicourt, du Maréchal Foch et du Maréchal Gallieni ont été les premières voies contrôlées.
Ces radars pédagogiques présentent plusieurs intérêts :
- sensibilisation au respect des limitations de vitesse ;
- amélioration de la vigilance au volant grâce à un rappel visuel de la vitesse du véhicule ;
- vérification du sentiment de vitesse excessive ;
- connaissance des flux de circulation routière ;
- optimisation des contrôles de vitesse par la police municipale.

Le radar pédagogique enregistrera la vitesse de tous les véhicules pendant une période 15 jours. Ces données informatiques seront ensuite exploitées, ce qui permettra d'identifier les périodes durant lesquelles les excès de vitesse se multiplient. Ces informations seront utilisées par la police municipale pour ses contrôles routiers et par les services techniques afin d'étudier, le cas échéant, des aménagements de voirie.

Ce nouvel équipement s'intègre dans le cadre d'une politique globale de sécurité routière au niveau de la commune. Chacun doit néanmoins comprendre que le niveau d'efficacité des dispositifs mis en œuvre sera étroitement lié à l'évolution du comportement des automobilistes. Une prise de conscience collective des dangers de la route reste primordiale.



LES TRAVAUX DANS VOTRE QUARTIER

Les dates données sont prévisionnelles et peuvent changer en fonction des aléas climatiques.

Ensemble de la commune : opérations nids-de-poule (entre le 30 novembre et le 24 décembre), interventions sur les panneaux de police (du 14 au 24 décembre).
Bd Fernand Darchicourt : intervention entrée Debarge Bois (chaussée et trottoir, entre le 7 et le 11 décembre).
Bd Jacques Piette : pose de potelets (entre le 30 novembre et le 4 décembre).
Bd Albert Schweitzer : remise en état d'un panneau de signalisation de police (entre le 30 novembre et le 4 décembre).
968 bd Eugène Thomas : remise en état du trottoir, des gargouilles et des caniveaux (entre le 14 et le 18 décembre).
1560 chemin de Jérusalem : mise en œuvre de schiste (entre le 30 novembre et le 4 décembre).
Impasse Lucas : pose de barrières, modification de panneaux de police, remplacement de corbeilles de rue (entre le 7 et le 11 décembre).
79 impasse Masclet : remise en état d'une gargouille (entre le 30 novembre et le 4 décembre).
Impasse Sainte-Geneviève : vérification, remise en état ou remplacement de gargouilles (entre le 30 novembre et le 4 décembre).
Parvis Michelet : pose de potelets (entre le 30 novembre et le 4 décembre).
Piscine (secteur) : dépose et repose de poubelles et travail sur la signalisation (entre le 30 novembre et le 4 décembre).
Place Jean Jaurès : remplacement d'une corbeille de rue (entre le 30 novembre et le 4 décembre).
47 rue de l'Abreuvoir : remise en état de la rive béton (entre le 14 et le 18 décembre).
201 rue des Aubépines : remise en état d'une plaque d'égout (entre le 14 et le 18 décembre).
Rue René Cassin : installation d'une corbeille de rue (entre le 30 novembre et le 4 décembre).
Rue Napoléon Demarquette : pose de potelets et de barrières (entre le 30 novembre et le 4 décembre).
Rue Léon Gambetta : vérification, remise en état ou remplacement de gargouilles (entre le 7 et le 11 décembre).
Rue des Glycines : pose de potelets et barrières (entre le 30 novembre et le 4 décembre).
Rue Elie Gruyelle : dépose et installation de corbeilles de rue (entre le 30 novembre et le 4 décembre).
39 rue Jules Guesde : remise en état d'une gargouille (entre le 7 et le 11 décembre).
27 rue de Harnes : remise en état d'une gargouille (entre le 30 novembre et le 4 décembre).
Rue Victor Hugo : installation d'une corbeille de rue (entre le 30 novembre et le 4 décembre).
Rue La Fontaine : mise en œuvre de schiste (entre le 30 novembre et le 4 décembre).
73 rue Lamartine : remise en état d'une gargouille (entre le 30 novembre et le 4 décembre).
Rue Lamendin : remise en état de gargouilles (entre le 30 novembre et le 4 décembre).
143 rue Mélusine : réparation d'un affaissement au niveau de deux boîtes de branchements (entre le 14 et le 18 décembre).
Rue Pasteur : remise en état de la rive béton et de gargouilles (entre le 14 et le 18 décembre).
82 rue Philibert Robiaud : remise en état de la rive béton (entre le 14 et le 18 décembre).
Rue Sorriaux : vérification, remise en état ou remplacement de gargouilles (entre le 30 novembre et le 4 décembre).





Nos agents ont du talent !

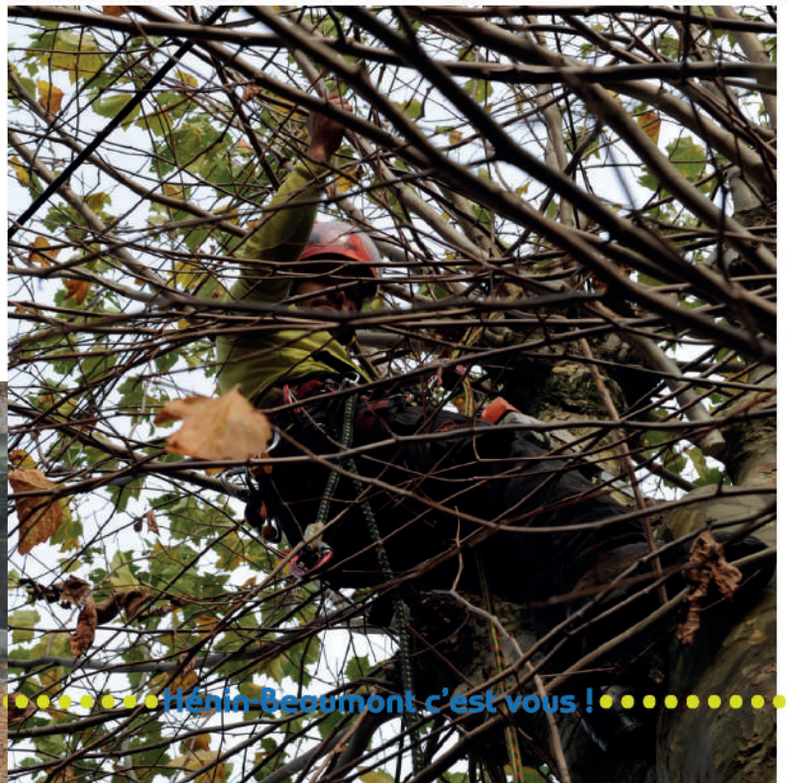
ARBRES, HAIES, FEUILLES MORTES... LES AGENTS DES ESPACES VERTS EN ACTION !

Malgré une arrivée tardive, l'automne est cette fois bien là. Avec lui, son cortège de feuilles et de branches mortes, qui constituent non seulement un désagrément visuel mais aussi et surtout un risque pour les habitants de la ville : glissades, chutes de branches...

Afin d'éviter tout problème, les agents municipaux du service des Espaces verts procèdent depuis quelques semaines à des opérations régulières d'élagage, taille de haies et collecte des feuilles mortes. Un travail lourd, mais indispensable à la sécurité de tous.











VOS DEMANDES D'INTERVENTION : PREMIER BILAN DE L'ANNÉE 2015

1924 : tel est le nombre de demandes d'intervention que le service Cadre de vie a répertorié depuis le début de l'année 2015. Par vos signalements de dysfonctionnements sur le domaine public, mais également dans des propriétés privées, vous avez contribué à améliorer le cadre de vie dans notre commune. La majorité des interventions concerne les services techniques, avec 66 % des demandes enregistrées. Même si de nombreux travaux ont déjà été réalisés, les demandes dans le domaine de la voirie ont fortement augmenté et représentent 39 % des interventions techniques : réfection et aménagement de routes et trottoirs, pose de mobilier urbain (corbeilles de rue, potelets, barrières...), signalisation horizontale (places de stationnement, passages protégés...) et signalisation verticale (panneaux de signalisation routière, panneaux de rue...).

Les demandes dans le domaine de la propreté urbaine, des espaces verts et de l'éclairage public baissent nettement, grâce à la nouvelle organisation des services techniques et à l'acquisition de nouveaux équipements qui ont permis de répondre plus efficacement aux demandes des usagers. La vitesse de circulation et le stationnement des véhicules restent quant à eux majoritairement évoqués dans les demandes, en légère hausse, faites auprès de la Police municipale. Le nombre d'actions menées en lien avec les partenaires externes (CAHC, bailleurs sociaux, SNCF...) ou lors de dysfonctionnements dans des propriétés privées (entretien des espaces verts...), reste stable.

En 2016, le service Cadre de vie aura pour objectif de réduire encore les délais d'intervention et de systématiser la communication d'une date prévisionnelle de travaux aux usagers ayant formulé une demande. A moyen terme, l'action quotidienne des services permettra de réduire progressivement le nombre de dysfonctionnements signalés, afin de vous permettre de vivre dans un environnement toujours plus agréable.

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS PAR SERVICE

SERVICES	NOMBRE DE DEMANDES D'INTERVENTION	%
Services techniques - voirie - signalisation	747	38,83
Services techniques - éclairage public	180	9,36
Services techniques - propreté	144	7,48
Services techniques - espaces verts	168	8,73
Autres services techniques, (Bâtiment, électricité,...)	20	1,04
Police municipale	258	13,41
Service Cadre de vie	405	21,05
Autres services municipaux	2	0,10
Total	1924	100,00

MD Automobiles

Dépôt-vente toutes marques



David Delmotte est un jeune homme ambitieux. Après avoir commencé dans le bâtiment, il a trouvé sa voie en suivant toutes les étapes de la vente d'une voiture par un ami. Ce milieu lui a plu tout de suite et, de fil en aiguille, il est devenu négociateur automobile.

Fort d'une expérience de cinq années, il s'est « mis à la recherche d'un local, tant la demande était forte ». L'Héninois a « sauté sur l'occasion » en trouvant un hangar et a pu ouvrir son entreprise en novembre 2014.

Depuis, David le négociateur achète des véhicules et les prépare à la vente. S'il doit effectuer des réparations, il travaille avec le garage héninois Distri Pièces Auto. Vous pouvez trouver tous ses véhicules sur un célèbre site de vente en ligne, dans la catégorie des professionnels, en tapant le nom de son enseigne « MD Automobiles » et en ciblant la ville d'Hénin-Beaumont.

Ces voitures sont ensuite garanties trois mois moteur et boîte, et il y en a pour tous les budgets. David travaille également sur demande : il recherche une voiture selon vos critères, dans la mesure du réalisable, et propose également d'autres services (diagnostic pour une recherche de panne, dépannage hors autoroutes...).



MD Automobiles
32 rue du 11 novembre
06 51 91 00 09
Sur RDV uniquement
Joignable par téléphone du lundi
au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h
mdautomobiles62@gmail.com

Atelier de cordonnerie



« Donner une seconde vie à vos chaussures », tel est le credo de Christophe Derebergue. Doté d'une solide expérience, puisqu'il exerce ce métier depuis l'âge de 17 ans, il s'emploie à trouver une solution personnalisée à chaque problème, afin d'« éviter le gaspillage » à ses clients.

Également spécialiste de la réparation sur cuir, il fera renaître dans sa boutique vos vestes et sacs. « Pas plus cher qu'ailleurs », Christophe vous garantit un travail de qualité avec des matériaux tout aussi qualitatifs, de fabrication française.

Il en va de même pour les clés : apte à vous proposer « davantage de modèles car il a plus de compétences », Christophe va se « plier en deux » pour chaque client.

Installé à son compte depuis 2008, Christophe est conscient de pouvoir faire tourner sa boutique grâce à sa clientèle fidèle et l'en remercie. Les nouveaux clients sont aussi les bienvenus : n'hésitez pas à lui demander conseil !



Atelier de cordonnerie
76 rue Pasteur
03 21 49 18 26
Du lundi au vendredi de 9 h 15 à 12 h 15
et de 14 h 30 à 18 h45 (fermé le lundi matin)

Vous voulez ouvrir un commerce ou vous souhaitez vous faire connaître :
Contactez le Pôle entreprendre
194 rue Montpencher
Vous êtes entrepreneur, investisseur, vous avez un projet d'implantation sur Hénin-Beaumont ou vous êtes propriétaire d'un bien commercial ou industriel :
Contactez Suzanne Testas, manager du centre-ville
au 06 35 27 83 34

ELECTIONS RÉGIONALES : 170 CONSEILLERS À ÉLIRE POUR NOTRE RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS – PICARDIE

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre pour tenir compte de la réforme territoriale (loi du 16 janvier 2015).

Ainsi, au 1er janvier 2016, il y aura 13 régions en France métropolitaine (22 auparavant).

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles du scrutin majoritaire et proportionnel.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue au 1er tour, il est procédé à un 2nd tour.

DATES DU SCRUTIN : LES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015
18 BUREAUX DE VOTE SUR LA COMMUNE D'HÉNIN-BEAUMONT - OUVERTS DE 8H00 À 18H00

POUR VOTER, IL FAUT

présenter l'un des documents suivants :

- carte nationale d'identité ;
- passeport ;
- permis de conduire (en cours de validité) ;
- carte vitale avec photo (en cours de validité) ;
- carte de famille nombreuse (en cours de validité) délivrée par la SNCF ;
- permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (en cours de validité) ;
- livret de circulation (en cours de validité) ;
- carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (en cours de validité) ;
- carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (en cours de validité) ;
- carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo (en cours de validité) ;
- carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (en cours de validité) ;
- récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (en cours de validité).

VOUS AVEZ PERDU VOTRE CARTE D'ÉLECTEUR ?

Pas d'inquiétude, vous pouvez soit vous présenter avant les dates de scrutin en mairie afin de vous faire délivrer une attestation, ou vous présenter dans votre bureau de vote habituel le jour du scrutin muni(e) d'une pièce d'identité (parmi la liste précisée ci-dessus).

NAVETTE

La Municipalité met à disposition des personnes qui en auront préalablement fait la demande une navette afin de les véhiculer de leur domicile à leur lieu de vote sur la commune.

Attention : ce véhicule ne permet pas le transport des personnes en fauteuil roulant.

ABSENT LES JOURS DE SCRUTIN ? LA SOLUTION : LE VOTE PAR PROCURATION

Les électeurs ne pouvant se présenter en personne les jours de scrutin peuvent voter par procuration. Pour cela, ils doivent se rendre au préalable et dès que possible au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de leur lieu de domicile ou de leur lieu de travail, munis d'une pièce d'identité.

Sur place ils seront invités à remplir le formulaire spécifique, en désignant la personne qui votera en leur nom (un électeur de la même commune n'ayant pas déjà une autre procuration).

Inscriptions navette et informations sur les procurations auprès de Lydie Lavarde : 03 21 74 87 40 / 06 19 79 79 72



SECOURS POPULAIRE : LA VÉRITÉ SUR LA POLÉMIQUE

Avide de polémiques stériles – à défaut d'être vendeuses –, *la Voix du Nord* d'Hénin-Beaumont avait tenté de faire le buzz avec le titre suivant : « Le Secours populaire d'Hénin-Beaumont privé de marché de Noël ! »

Encore une fois, il faut rétablir la vérité et rappeler le contexte. Tout le monde connaît le Secours populaire, association emblématique de solidarité et d'aide aux plus fragiles, fondée à l'issue de la Seconde Guerre mondiale par des résistants et déportés – pour beaucoup communistes, tel Julien Lauprêtre, président depuis 1955.

Très vite, et sans rien renier de sa filiation, le Secours populaire français a mis un point d'honneur à éloigner son action caritative de l'action politique, conscient que le mélange des genres peut brouiller le message et nuire à l'efficacité de son objet premier.

Malheureusement, certains militants politiques continuent de noyauter les associations héninoises et le Secours populaire français en est victime.

Le Parti communiste d'Hénin-Beaumont, et plus particulièrement son secrétaire, l'ancien adjoint de Gérard Dalongeville David Noël, a veillé à ce que la section héninoise du Secours populaire soit toujours un membre du PCF, afin de tirer un bénéfice politique de l'action solidaire et sociale qui est menée. Le mauvais climat que tentent d'imposer l'opposition héninoise et la presse entre le Secours populaire et la municipalité est représentatif de cette stratégie.

Dès notre arrivée à la tête de la Mairie, nous avons conservé, et même amplifié, la contribution municipale à l'action du Secours populaire français : la Ville met ainsi un local à disposition, paye les factures d'électricité et de gaz, prête un camion chaque mois pour aller chercher les denrées à Arras, etc.

Pour la première fois, le Secours populaire français d'Hénin-Beaumont a pu avoir accès à l'étang du Bord-des-Eaux pour une journée pêche. Aux mois de décembre et de janvier, il bénéficiera gratuitement d'une salle afin d'organiser des soirées festives.

La polémique montée de toutes pièces autour du chalet du Marché de Noël qui aurait été refusé est donc totalement artificielle, en plus d'être mensongère. Ni le maire, ni Christopher Szczurek, adjoint au maire, n'ont refusé le SPF sur le Marché de Noël : la Municipalité a simplement reconduit les associations présentes lors de l'édition 2014, à laquelle le Secours populaire avait refusé de participer. Il a donc été signifié à ses dirigeants qu'aucune place n'était disponible.

La Ville veut travailler avec le Secours populaire français, acteur incontournable de l'aide aux démunis. Mais nous ne pouvons tolérer qu'il devienne une chapelle politicienne, au détriment de ses bénéficiaires !

Le marché de Noël

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2						■	■					
3			■			F					■	
4	■			■		A		■		■		
5						I			■			
6				■	■	T	■					
7	M	A	R	C	H	E	D	E	N	O	Ë	L
8		■				S		■		■	■	
9			■		■	L						■
10						E		■				
11						■	■					
12												

HORIZONTALEMENT :

1- Commerce extérieur -2- Une des deux Colonnes d'Hercule - Résultat à l'addition -3- Sa Sainteté - Vont apprécier le père Noël sur le marché de Noël car il va aussi en avent ! ! -4- Difficile à définir - C'est courant en Suisse ! - Cul de lampe -5- Les régionaux sont vendus au marché de Noël - Fuite de gaz -6- Ceinture jaune - Cacha -7-8- Pris en main -9- Intra-muros - C'est la bonne période pour faire le marché de Noël ! (avec un article) -10- Cachés contre la loi - Sa loi est connue -11- Adoras - Qui a quitté -12- Celle de la ville permet d'être très éclairé lors des achats au marché de Noël -

VERTICALEMENT :

A- Demeure en Provence - Prendrai l'air -B- Ingurgita - Femme politique -C- Début de rythme - Petits pour des cafés - Chiffres romains -D- Tourne court - Présent au marché de Noël ! -E- Ville d'Allemagne - Dit pour rire - Lettres de blasphèmes -F-G- Il est présent aussi parmi les étals du marché de Noël - Navigateur portugais -H- Est-Sud-Nord - Femme en Sainte - Pascal -I- N'est pas sans portée - Retirât -J- S'occupe de la santé du monde - C'est un spécialiste - Saint Philippe -K- Préfixe - Celui de Noël est généreux au marché de Noël - Homme célèbre de l'ex-Yougoslavie -L- Places en vue au marché de Noël (avec un article) - On lui reconnaît ses fils naturels -

SOLUTIONS DE LA GRILLE DU SOUVENIR

HORIZONTALEMENT :

1- ONZE NOVEMBRE -2- ROBE - AA -3- ARMISTICE -4- OC - ARN - NA ! -5- CAPITULATION -6- BENELUX -7- POILU - VA -8- PIE - CHEMIN (des Dames) -9- VERDUN -10- NUE - RIDES - FI ! -11- TERRASSIER -12- GEDEON - OBUS -

VERTICALEMENT :

A- FOCH - O.V.N.I. -B- NO - CA - EU -C- PROPRETE -D- ERRAI - IID - ED -E- NOM - LEURRE -F- OBI - UBU - NIRO -G- VESALE - DAN -H- TRANCHEES -I- MAINTE - S.S.O. -J- BAC - ILVMI - IB -K- ENOUAI - FEU -L- ET - ANX - NOIRS -

Les groupes s'expriment sous leur responsabilité dans le cadre des dispositions prévues par la loi n°2002-276 du 27 février 2002
La répartition de l'espace d'expression est proportionnelle au nombre de conseillers municipaux

Groupe majorité municipale

A l'Agglomération, Eugène Binaisse et Marine Tondelier votent contre Hénin-Beaumont !

Conseillers municipaux de notre ville, Eugène Binaisse et Marine Tondelier ont normalement été élus pour défendre, en tous lieux et en toutes circonstances, les intérêts des habitants d'Hénin-Beaumont. Malheureusement, la réalité est tout autre...

Lorsqu'ils daignent siéger en séance plénière et dans les commissions thématiques de la Communauté d'agglomération, les deux comparses prennent en effet les patins de la majorité socialiste, dont ils appliquent sans vergogne les consignes de vote. Y compris et surtout lorsque cela concerne notre commune !

Lorsque la couleuvre à avaler est un peu trop visible, Eugène Binaisse et Marine Tondelier fuient carrément leurs responsabilités. On l'a notamment vu lors du récent vote sur la recapitalisation de Territoires 62, ex Adévia, aménageur auquel la Chambre régionale des comptes et la Justice s'intéressent de près...

Proche de la cessation de paiement, Territoires 62 réclame de façon injustifiée 10 Millions d'euros à la Ville d'Hénin-Beaumont. Alors que cela mettrait grandement en péril les comptes de notre commune, les deux marionnettes se sont arrangées pour esquiver le débat et se sont éclipsées le temps du vote !

Les élus de notre groupe ont quant à eux fermement pris position contre la délibération accordant 1,5 million d'euros à Territoires 62... sur le dos des contribuables.

Tout ceci est symptomatique... En un an et demi de présence à la CAHC, on n'a jamais entendu le son de la voix d'Eugène Binaisse. L'ancien maire par intérim d'Hénin-Beaumont traverse les séances – qu'il quitte souvent bien avant la fin – comme un fantôme, se contentant d'approuver chaque coup de talon de Jean-Pierre Corbisez.

Marine Tondelier, quant à elle, réserve ses interventions à des sujets nationaux, se moquant comme d'une guigne des affaires locales.

Demain pourtant, Eugène Binaisse et Marine Tondelier prétendront vous défendre. Muets face au traitement antidémocratique infligé aux élus de notre groupe à la CAHC, sourds aux besoins réels de la population, lâches jusqu'à abandonner le terrain sur lequel ils devraient lutter pied à pied pour vous, tous deux se couvrent de honte.

En ce qui nous concerne, nous n'avons qu'une seule priorité en tête, que ce soit à l'Agglomération ou ailleurs : défendre Hénin-Beaumont et ses habitants !

Les élus de la majorité.
Contact : majorite.heninbeaumont@gmail.com

Groupe Agissons Unis pour Hénin-Beaumont

Ils ne gagneront pas

Les attentats meurtriers du 13 novembre à Paris sont une tragédie. Notre groupe présente ses condoléances aux familles des victimes innocentes et salue le travail des policiers et des médecins. C'est la République et la démocratie elles-mêmes ainsi que les valeurs des droits de l'homme qui ont été visées par d'abominables meurtriers lâches et fanatiques. Les terroristes seront vaincus et les commanditaires des attentats de Paris seront retrouvés et jugés. Ils ne gagneront pas. Les terroristes veulent nous faire peur, instiller en nos cœurs la défiance et la détestation mutuelle, abattre les droits de l'homme. Tout recul des libertés publiques serait une victoire des terroristes. Les barbares qui ont ensanglanté Paris veulent affaiblir notre République en alimentant la haine et le racisme. Ils ne gagneront pas. Nous ne reculerons pas. Contre toutes les formes de haine, soyons fiers de défendre nos valeurs républicaines de Liberté, d'Egalité, et surtout de Fraternité sans laquelle aucune des deux autres n'est possible.*David Noël, Eugène Binaisse, Stéphane Filipovitch, Geoffrey Gorillot, Sandrine Rogé et Marine Tondelier agissonsunispourheninbeaumont@gmail.com*

Droit de réponse de Marine Tondelier : «Dans l'édition n° 14 de septembre 2015, il est prétendu que je me serais «livrée à une véritable crise d'hystérie et d'agressions verbales» lors de la cérémonie solenelle du 14 juillet. Ces allégations sont totalement infondées et la cérémonie s'est ce jour là déroulée dans le plus grand calme, ce dont tout le monde s'est d'ailleurs félicité.» **Note de la rédaction : Mme Tondelier oublie de préciser qu'elle a déposé 2 gerbes, avec mention de son parti politique, lors des 8 mai et 11 novembre 2014, en violation des règles protocolaires qui précisent que les partis politiques ne peuvent pas déposer de gerbes afin de ne pas affecter le caractère unanime et non partisan de l'hommage rendu par la nation à ses morts. Cette provocation de Mme Tondelier a engendré de légitimes protestations de la part de nombreux anciens combattants.**

AGENDA DE DECEMBRE

Mercredi 2 décembre

Loto organisé par le club de l'Âge d'or : à partir de 14 h au foyer Léon Jouhaux.
Du mercredi 2 au samedi 12 décembre Festival jeune public Pain d'épice à l'Escapade (programme en pages intérieures).

Jeudi 3 décembre

- Journée sur le handicap organisée par le service des Sports : de 8 h à 17 h à l'EFM (programme en pages intérieures).

- Remise des récompenses pour l'horticulture : à 18 h 30 dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville.

Vendredi 4 décembre

Célébration de la Sainte-Barbe : rendez-vous à 18 h 30 au centre Saint-Paul, rue Montpencher, puis défilé et cérémonie dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville (programme en pages intérieures).

Samedi 5 décembre

- 11e bourse aux jouets de Noël organisée par Festi.com.Hénin : de 9 h à 18 h à la Salle des fêtes.

- Arbre de Noël organisé par Hénin Gym : de 15 h à 18 h 30 à l'EFM.

- Téléthon : place Jean Jaurès, salle Léon Jouhaux, Beaumont et autres lieux (programme en pages intérieures). Lâcher de ballons : 17 h 15 devant l'Hôtel de ville.

Samedi 5 et dimanche 6 décembre

Challenge des Pommiers 2015 organisé par Hénin Endurance Team : trail nocturne de la Saint-Nicolas, course de la Sainte-Barbe, course des familles. Infos et inscriptions www.challengedes-pommiers.fr

Dimanche 6 décembre

- 1er tour des élections régionales

Vendredi 11 décembre

- Arbre de Noël de l'Olympique héninois : à partir de 17 h 30 à la Salle des fêtes (pour les enfants du club uniquement).

- Inauguration du marché de Noël : 18 h, place Jean Jaurès.

Du vendredi 11 au lundi 21 décembre

Marché de Noël, places Jean Jaurès et Carnot (programme en pages intérieures).

Samedi 12 décembre

Spectacles à destination des enfants : de 10 h à 12 h à l'EFM. La magie des pirates de 10 h à 10 h 45 et Le trésor de Jack'line Sparrow de 11 h à 12 h (voir en pages intérieures).

Dimanche 13 décembre

- 2nd tour des élections régionales

- Fête de Noël organisée par la GR héninoise : à 14 h 30 à la Salle Birembaut.

- Championnat départemental organisé par le Badminton club Hénin-Beaumont : de 9 h à 16 h à l'EFM.

- 3e journée UFOLEP organisée par le Club nautique : de 14 h à 18 h à la piscine municipale.

Dimanche 13 et lundi 14 décembre

Marché de Noël organisé par le droit de vivre : Salle Jean Moulin de 8 h à 19 h

Mercredi 16 décembre

Repas dansant organisé par le club de l'Âge d'or : à partir de 12 h au foyer Léon Jouhaux.

Samedi 19 décembre

- Arbre de Noël du Stade héninois : de 14 h à 17 h 30 au Stade Birembaut.

- Opération « Kinder day basket » organisée par l'ESHB et la FFBB : de 9 h à 12 h au Stade Birembaut. Les enfants licenciés ramènent un ami non initié.

Dimanche 20 décembre

- Repas de Noël organisé par l'ESHB : à partir de 12 h à la Salle des fêtes (réservations et paiement avant le 4 décembre).

- Concert de Noël de l'École de musique : à 17 h à l'EFM.

- Grand spectacle de Noël : à partir de 18 h face à l'Hôtel de ville (voir en pages intérieures).

Lundi 21, mardi 22 et mercredi 23 décembre

Tournoi de futsal organisé par le FC Féminin : de 9 h à 19 h à l'EFM.

Mardi 22 décembre

Repas de Noël organisé par les Fils d'argent : à partir de 12 h au foyer Guy Mollet.

Dimanche 27 décembre

Tournoi de futsal organisé par l'Amicale française des arbitres de football (section régionale) : de 8 h 30 à 19 h à l'EFM.

Jeudi 31 décembre

Repas de la Saint-Sylvestre organisé par le club de l'Âge d'or : à partir de 19 h 30 au foyer Léon Jouhaux.



Concours des illuminations de Noël

Vous décorez votre maison, votre balcon ou votre vitrine pour les fêtes de fin d'année ? Participez au concours organisé par la Municipalité, les commerçants et les associations de la ville. De nombreux lots et récompenses vous attendent !

Coupon-réponse à envoyer avant le mardi 15 décembre, à la mairie ou dans les maisons de quartier.

Renseignements : Arnaud Ratajczak (06 12 63 94 79).

Règlement complet sur : www.mairie-heninbeaumont.fr

Vous êtes : ☐ **Particulier** ☐ **Commerçant**

Nom : ou enseigne si commerçant Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

CULTURE | ÉVÈNEMENT | SOLIDARITÉ- CITOYENNETÉ | SPORT

Du 11 au 21 décembre

MARCHÉ DE NOËL

Patinoire jusqu'au 3 janvier

Bonnes fêtes



Spectacle son et lumière
Show laser et arrivée du Père Noël en tyrolienne

Dimanche 20 décembre à 18 h devant l'Hôtel de ville

PEFC 10-31-2129 / Certifié PEFC / pefc-france.org